

CARENTAN-LES-MARAIS

le mag'

BULLETTIN MUNICIPAL DE CARENTAN-LES-MARAIS / MAI 2023 N°5

INVESTISSEMENT

FOCUS SUR LES TRAVAUX

CARENTANLESMARAIS.FR



FESTIVITES
LE PROGRAMME DU
D-DAY
Page 13

PORTRAIT
NICOLAS JOSSIER,
NAVIGATEUR
Page 20



- 3 L'Édito du Maire**
3 questions à Jean-Pierre Lhonneur
- 4 Retour en images**
Les temps forts de l'année
- 6 Le Dossier Investissement**
Focus sur les travaux
- 11 Au quotidien**
Ce qu'il faut savoir
- 12-17 Focus**
Service comptabilité et finances
- 13 Festivités et Culture**
Le programme du D-Day et l'agenda culturel
- 18 Vie associative**
Le Camp Arizona
- 20 Portrait**
Nicolas Jossier : skippeur manchois
- 21 Vie municipale**
- 22 Brève des communes**
Ça se passe chez vous !
- 24 Brèves culturelles**
- 25 Le coin des enfants**
- 26 Délibérations du Conseil Municipal**
- 27 Les Tribunes**

PERMANENCES

ANGOVILLE-AU-PLAIN

02.33.71.99.58
Le jeudi de 12h30 à 13h30

BRÉVANDS

02.33.42.14.46
Le vendredi de 15h à 18h

BRUCHEVILLE

02.33.71.55.46
Le jeudi de 11h à 12h

CARENTAN

02.33.42.74.00
Du lundi au jeudi de 8h45 à 12h15/13h15 à 17h45, le vendredi jusqu'à 16h45
Accueil CNI/Passeport : du lundi au vendredi de 8h45 à 11h45 / 13h15 à 17h15 (le vendredi 16h15)

CATZ

02.33.42.43.38
Le vendredi de 13h30 à 14h45

HOUESVILLE

02.33.42.07.08
Le jeudi de 9h à 12h

MONTMARTIN-EN-GRAIGNES

02.33.56.81.76
Le mardi de 8h à 12h

SAINT-CÔME-DU-MONT

02.33.42.41.87
Le mardi de 14h à 18h

SAINT-HILAIRE-PETITVILLE

02.33.42.10.56
Du lundi au jeudi de 8h45 à 12h15/13h15 à 17h45, le vendredi jusqu'à 16h45
Accueil CNI/Passeport : du lundi au vendredi de 8h45 à 11h45 / 13h15 à 17h15 (le vendredi 16h15)

SAINT-PELLERIN

02.33.42.13.04
Le jeudi de 14h à 18h

LES VEYS

02.33.42.17.86
Le mardi de 13h15 à 17h15

VIERVILLE

02.33.71.18.23
Le mercredi de 8h à 8h45

3 questions à

JEAN-PIERRE LHONNEUR

MAIRE DE CARENTAN-LES-MARAIS

**Comment le contexte actuel impacte-t-il l'organisation de la Ville ?**

Nous pouvons toujours améliorer la qualité de notre ville pour le bien-être de ses habitants. Cela passe par la réduction des regrettables incivilités (dépôts sauvages, déjections canines, vitesse excessive, cyclomoteurs trop bruyants, stationnements gênants ect...). Nous avons aussi des axes de progression tels qu'une signalétique plus claire et une plus grande place laissée aux cyclistes dont la cohabitation avec les automobilistes est parfois compliquée. La passerelle entre les communes déléguées de Carentan et de Saint-Hilaire-Petitville va sécuriser pour les piétons le passage sur la Taute et une réflexion est en cours pour améliorer la circulation dans cette zone en intégrant, bien sûr, la réurbanisation du quartier du port.

Quels sont les challenges pour cette année 2023 ?

Les challenges majeurs pour 2023 sont nombreux. Cela passe par la réussite du tant attendu projet Gloria dont les travaux ont commencé en avril et la poursuite des réhabilitations d'immeubles Place de la République ou à l'ancienne clinique. Nous souhaitons ardemment également que le projet « Hommage aux Héros », supporté par une grande majorité des habitants et d'élus du territoire et tant décrié par une poignée de pugnaces opposants (d'ici ou d'ailleurs), puisse enfin aboutir. C'est une opportunité unique pour poursuivre le développement de notre ville et de ses environs. Je n'hésite pas à lancer un message à tous ceux qui y sont favorables. Faites-le savoir haut et fort partout où vous le pouvez. Sachez que s'il échoue chez nous, il sera implanté dans la région caennaise.

Dans un tout autre domaine, nous sommes maintenant à mi-mandat et il est nécessaire de consolider notre commune nouvelle en préparant la future organisation du fait de la réduction du nombre d'élus en 2026. En effet, le Conseil

Municipal passera de 53 membres à 33 et il faut songer avant cette échéance à une plus grande intégration des communes déléguées au sein de Carentan-les-Marais.

Qu'aimeriez-vous améliorer dans la Ville de Carentan-les-Marais ?

La réduction importante des dotations de l'état depuis 2022 conjuguée avec l'inflation et la hausse vertigineuse des coûts de l'énergie nous conduisent à appliquer un certain nombre de mesures pour réduire certaines dépenses de fonctionnement et permettre ainsi de continuer le programme de nos investissements nécessaires. Cela passe par une action sur l'éclairage public (augmentation des plages d'extinction et application sur la totalité du territoire), par une réduction des sommes allouées aux manifestations et aux subventions ainsi qu'un encadrement de toutes les autres dépenses dont la masse salariale. Nous envisageons également de céder des propriétés foncières acquises au cours des années précédentes ou provenant des communes déléguées (terrains ou logements communaux dont la mise aux normes imposées par la législation est relativement onéreuse).

RETOUR EN IMAGES : *Les temps forts*



1. Festival les Egaluantes, novembre 2022. 2. Téléthon, décembre 2022. 3. Corrida de Noël, décembre 2022. 4. Marché de Noël, décembre 2022.



5. Soirée baravoise, mars 2023. 6. Festival des Marais, avril 2023. 7. Nuit de la Lecture à la Médiathèque de Carentan-les-Marais, janvier 2023.

INVESTISSEMENT

LES TRAVAUX DE LA PLACE DE LA REPUBLIQUE

La ville continue ses actions en faveur de l'attractivité du centre-ville avec la poursuite d'objectifs précis : améliorer en qualité et en quantité l'offre de logement en centre-ville, afin d'augmenter les flux et favoriser la restructuration de locaux commerciaux et ainsi l'installation de nouveaux commerçants.

Les logements situés Place de la République, dont l'accès a été récemment terminé rue de l'Arsenal, ont déjà trouvés leurs locataires ! La remise des clés par Manche Habitat, représenté par Monsieur Sylvain Hue, Directeur, a eu lieu le 16 novembre dernier, dans la Salle des Mariages, en présence de Monsieur le Maire et de Madame Dieulangard, élue aux Affaires Sociales et Logement.

Comme vous avez pu le remarquer, depuis début avril des travaux sont en cours sur les immeubles situés au 6 et 8 Place de la République. Les deux anciens pas de porte du Zeste et de Chauss'clés ont subi une phase dite de curage afin de rendre possibles des travaux de réaménagement. Ils sont en cours et laisseront place à un commerce de bouche sans concurrence à Carentan : en effet, le Caieu d'Isigny va installer, d'une part, une boutique de vente de fruits de mer et produits dérivés et, d'autre part, un espace dégustation. Ouverture prévue en octobre !

L'immeuble qui fait l'angle de la rue de l'Arsenal et de la rue du Château, après sa rénovation complète, a accueilli ses nouveaux locataires courant mars. Le local commercial, composé d'un rez-de-chaussée et d'une cave voûtée ancienne vont devenir une boutique éphémère : artisans, commerçants, artistes pourront exposer et vendre dans un espace lumineux et entièrement équipé ! Les personnes intéressées peuvent trouver le dossier de candidature sur le site internet de la ville ou prendre contact avec Géraldine Thézard, Manager de centre-ville, au 06 85 56 77 43.

Il faut trouver un nom pour ce nouveau pas de porte. Transmettez vos idées sur mairie.contact@carentan.fr avant le 30/05/2023.



1. Entrée rue de l'Arsenal aménagée.
2. Cave de l'immeuble.

LE CITY-PARK

Imaginez : une journée ensoleillée en famille. Après une balade à pied ou à vélo, vous trouvez un espace où votre ado peut jouer au foot, alors que votre petit dernier profite d'une aire de jeux. Sur le banc, vous les surveillez en discutant avec leurs grands-parents... Bonne nouvelle : ce lieu intergénérationnel existe à Carentan-les-Marais !

Nous vous en parlions dans le bulletin municipal précédent : le City Park situé Route d'Auvers ouvrira ses portes avant l'été 2023 (l'aire de jeux pour les plus jeunes sera vraisemblablement mise en place au cours du mois en septembre). Ce projet s'inscrit dans une volonté de valoriser des terrains difficilement exploitables. C'est maintenant chose faite, puisque le City Park s'est adapté au terrain, pour proposer différents niveaux d'aménagement.

Equipé d'un parking vélos et de 21 places de stationnement à proximité immédiate du centre commercial de l'Octroi, cet espace sécurisé comporte un espace scénique avec gradins pour des concerts improvisés, un espace pique-nique pour des repas familiaux et champêtres en pleine ville, une aire de jeux pour les plus petits, un city stade et des couloirs d'athlétisme pour les plus grands.

La Ville a réalisé cet espace public multi-âge, pour qu'il soit adapté et attractif pour toutes les tranches de la population, des personnes âgées jusqu'aux plus jeunes : des jardins incitant à la promenade, des jeux pour différentes tranches d'âge, etc...

Il valorise le quartier et permet de créer du lien avec les autres équipements situés à proximité (écoles, collège, équipements sportifs). Il a vocation à devenir un lieu majeur de vos moments de vie à Carentan-les-Marais !

Le projet a été subventionné par l'Etat et l'Agence Nationale du Sport à hauteur de 87 200 €. Le montant total financé par la commune (subventions déduites) est de 388 000€ HT.

Un investissement de tous

Associé et consulté sur cette réalisation, le Conseil Municipal des Jeunes a procédé au choix de l'aire de jeux, et a proposé l'ajout d'une table de ping-pong.



L'anecdote de chantier

Afin de créer un mur de soutènement, ce sont les anciens batardeaux de Saint-Hilaire-Petitville qui ont été utilisés ! Ces pièces de bois ont servi lors de travaux de maintenance des portes à flots du territoire.

LA CLINIQUE



Après l'installation de 8 premiers praticiens médicaux et para-médicaux, il a été décidé de continuer la transformation intérieure afin de favoriser l'installation de nouveaux professionnels de santé. Ce sont 9 cabinets qui sont désormais achevés dont 6 sont déjà utilisés par des praticiens dans des domaines variés : sage-femme, ergothérapeutes, psychologue, psychomotricien, orthopédiste, diététicienne. Trois cabinets sont encore disponibles : si vous êtes intéressés, vous pouvez appeler la mairie de Carentan-Morais au 02 33 42 74 00.

Au rez-de-chaussée, les travaux sont désormais achevés. La partie radiologie a reçu le 3 mai son volumineux locataire : l'IRM. Ce nouvel équipement va permettre à la population une meilleure prise en charge sur place. Les 20 radiologues associés de la société Normedis radiologie, qui exploite déjà la radiologie, se relaieront sur ce nouveau matériel. Mise en service prévue le 23 mai. Prise de rendez-vous au même numéro que la radiologie.

LE PROJET GLORIA

Projet de longue haleine sur un site rempli d'histoire, l'aménagement de l'ancienne friche industrielle Gloria fait son petit bout de chemin. Plus qu'un quartier d'habitation, cet aménagement a pour vocation d'être un véritable lieu de rencontres, avec des espaces aménagés, variés, accessibles à tous.

Dans les faits, le permis d'aménager pour la réalisation d'un nouveau quartier résidentiel a été déposé le 19 avril 2022 et a été accordé le 4 novembre de la même année. La friche, d'une superficie de 49 961m²,

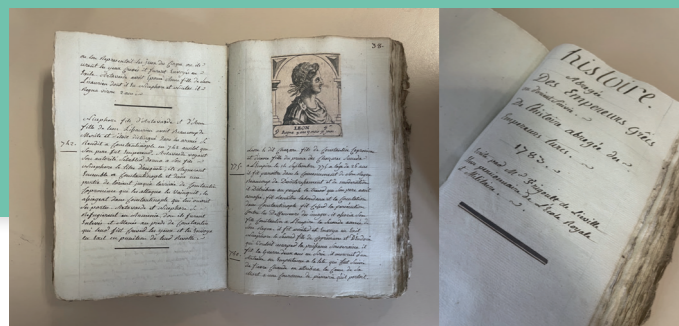
sera divisée en 8 lots à usage d'habitations. Nous pourrions compter 93 logements (immeubles collectifs et maisons de ville) au cœur d'une faune et d'une flore changeantes au gré des saisons. Un parc de 16 409m² accompagnera le tout.

Les travaux de réseaux rue Giesnard ont démarré dans la semaine du 24 au 30 avril, et démarreront rue Gloria à compter du 15 mai. L'ensemble des travaux d'aménagement seront réalisés par différentes entreprises :

- EUROVIA, SITPO et SARLEC pour le terrassement, les voiries, l'assainissement et l'éclairage public
- VALLOIS, VALBOIS et BIODIV pour l'aménagement des espaces verts, du pac nature, du parc de jeux et du canal.

L'anecdote de chantier

Une encyclopédie manuscrite sur le thème des empereurs grecs et turcs a été retrouvée à la suite de la démolition de Gloria. Elle avait été rédigée par Mr Frigoult de Liesville (un pensionnaire de l'école royale militaire) en 1783 !



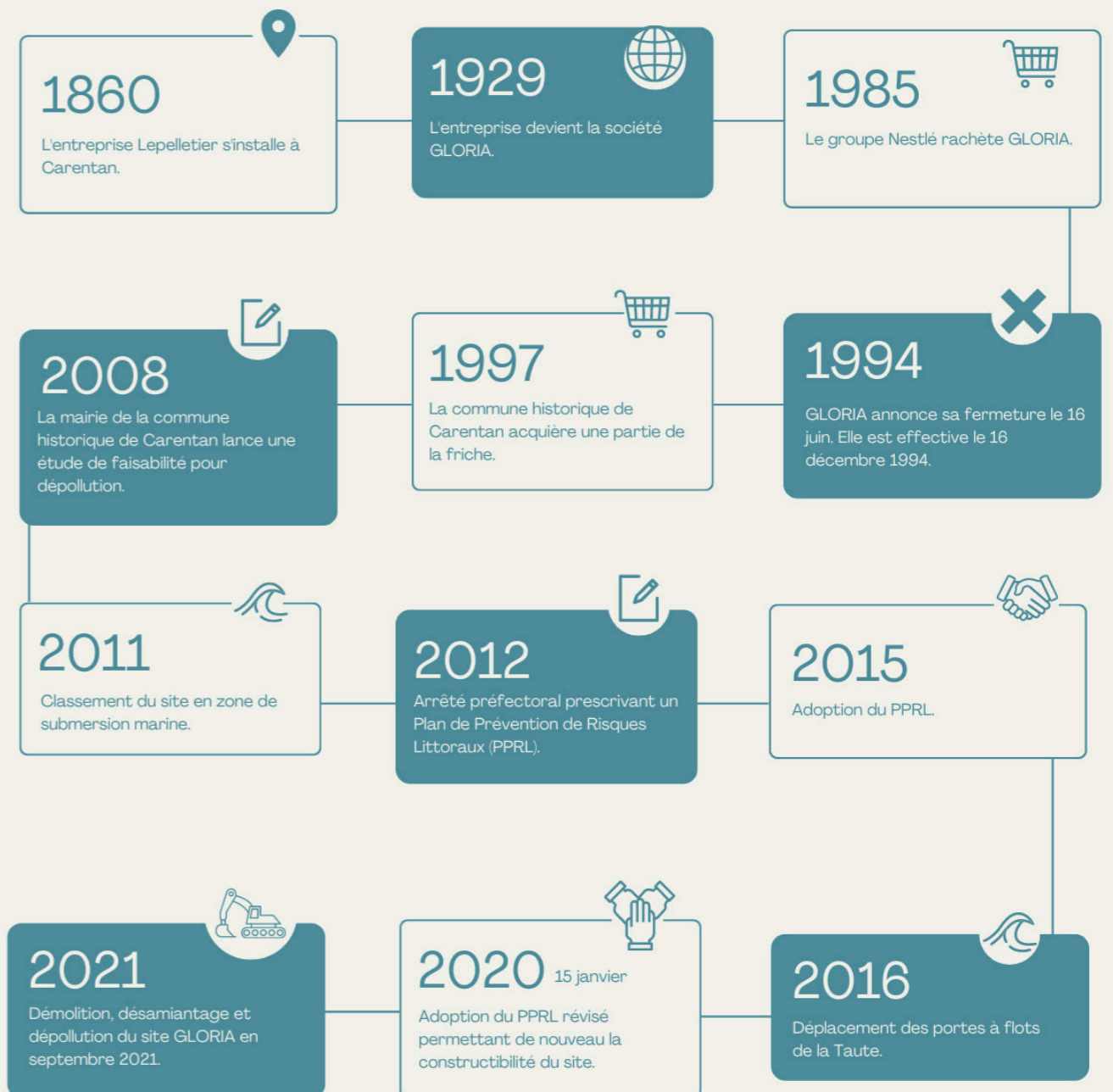
«Notre ambition au travers du projet Gloria est d'en faire la référence tant sur le plan architectural que paysager, avec pour objectif : un habitat livrable courant 2025.

Je tiens à remercier les services administratifs et techniques de la collectivité ainsi que les membres de la commission pour leur implication.»



Gilbert Leterre
Adjoint Grands Projets

Le site GLORIA en 12 dates.



RETOUR EN PHOTOS ...



Passerelle

Le 30 novembre 2022, la passerelle reliant les berges de la Taute, des communes de Saint-Hilaire-Petitville et Carentan, a été installée. Accessible aux piétons, aux cyclistes et aux personnes à mobilité réduite, cette passerelle prend le relai du pont Tucker et du pont de l'ancienne RN13 pour faciliter les croisements.

Maison des Jeunes

Inoccupée depuis 2019, une partie des locaux de la Maison des Jeunes située Rue Sivard de Beaulieu a récemment été démolie, dans la continuité du projet GLORIA. Ces locaux, patrimoine de l'entreprise historique, ont autrefois abrité des logements pour une quarantaine de familles travaillant sur la laiterie. Avec cet usage datant des débuts de l'entreprise, presque 150 personnes disposaient de logements parfois spartiates et monacales au-dessus des écuries (pour les jeunes célibataires). Ce nouvel espace laissera place aux habitations du nouveau projet.



AU QUOTIDIEN

CE QU'IL FAUT SAVOIR

LE JARDIN SOLIDAIRE

Le Jardin Solidaire de la Ville de Carentan-les-Marais, financé par le CCAS, dispose de 5000m² de terrain situé au cœur du quartier de La Croix Belle Pique. S'il permet une récolte de fruits et légumes de saison, tout au long de l'année, il possède bien d'autres objectifs : sensibiliser à la culture et aux méthodes de jardinage, favoriser le lien social et la convivialité, favoriser les liens intergénérationnels et la mixité sociale, et surtout, impliquer les habitants autour d'un projet commun. En effet, ouvert à tous les habitants de la commune, vous pouvez rejoindre l'équipe du Jardin Solidaire en tant que bénévole. Alors, jardinier(ière) expérimenté(e) ou amateur(e), n'hésitez plus !

Pour toute information, contacter Stéphane PAGNIER (encadrant du Jardin Solidaire) - C.C.A.S de Carentan-les-Marais au 02.33.42.74.17

Ouverture :

le mercredi et jeudi : 8h30/12h00 - 13h30/17h00
le vendredi : 8h30/12h00 - 13h30/16h00



LUMIÈRE SUR... L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Cela n'a échappé à personne : avec la situation actuelle, quelques économies sont de mise ! Dans cette optique, et avec un coût annuel de 120 000€ par an en constante évolution, un des objectifs de cette année est de réduire la consommation énergétique de la Ville. Déjà mise en place depuis l'avant-covid de 23h à 5h sur les axes principaux de la commune, l'extinction nocturne est maintenant effective sur toute la commune de Carentan-les-Marais. En appliquant l'extinction sur tout le territoire, excepté la gare de Carentan pour des raisons de sécurité, la Ville pourrait économiser jusqu'à 30% de sa consommation énergétique.

Dorénavant, l'extinction de l'éclairage public se fera :
- de minuit à 5h sur le secteur du Port de Plaisance de Carentan, et son centre-ville
- de 23h à 6h sur le reste du territoire carentanais



SERVICE COMPTABILITÉ ET FINANCES

Karine, Sandrine, Marie, Jennifer, Estelle et (une seconde) Karine. Elles font partie du service comptabilité et finances, et forment ainsi la colonne vertébrale financière de la Ville.

Le service est composé de 5 agents et 1 apprentie: la directrice générale adjointe, une responsable de la commande publique, et 4 comptables qui assurent la gestion et le suivi des budgets de la Ville, du CCAS, du service Eau et Assainissement, des lotissements, etc...

QUOI ?

Le service Finances participe à l'élaboration de la stratégie budgétaire de la Ville. À ce titre, il est chargé de l'élaboration des budgets, des procédures budgétaires et assure le suivi de son exécution. Le service Comptabilité, quant à lui, traite les factures des centaines de fournisseurs de la Ville et du CCAS.

COMMENT ?

Ce service travaille en collaboration avec la trésorerie principale de Saint-Lô pour le règlement des mandats (dépenses), le recouvrement des titres (recettes) et la bonne application des règles de la comptabilité publique. En effet, la comptabilité publique sépare nettement les rôles de chacun : la Ville autorise la

dépense, la trésorerie paye et encaisse au nom de la Ville. De cette obligation découle un traitement différent des factures pour une collectivité et une entreprise privée. Un bon de commande est obligatoirement et systématiquement émis avant toute dépense. Il sert au service Comptabilité à vérifier que la dépense est bien prévue au budget et que la personne qui signe est bien autorisée à dépenser l'argent public. Une fois la prestation effectuée, ou le bien livré, alors seulement la facture est signée (certification de service fait) et envoyée avec toutes les pièces justificatives à la trésorerie qui vérifie les documents et procède au paiement.

Le circuit peut sembler compliqué, pourtant, la Ville de Carentan-les-Marais - comme toutes les collectivités - paye dans les 30 jours. Ce service assure également le suivi comptable des régies.

MAIS AUSSI...

Le service Finances est chargé de la prospection en matière de financements externes auprès d'autres partenaires

(suite page 17)



VOLET DETACHABLE

Sainte-Mère-Église
Utah Beach
Carentan-les-Marais

79^e

ANNIVERSAIRE DU DÉBARQUEMENT DE NORMANDIE

6 juin 1944 ★ 6 juin 2023

**VOLET
DÉTACHABLE**

à mettre sur
ton frigo !

79E ANNIVERSAIRE à Carentan-les-Marais

JEUDI 1 JUIN

Soir Repas avec les militaires américains
Les habitants de Carentan-les-Marais sont invités à accueillir le temps d'un repas des soldats américains. Inscriptions jusqu'à la mi mai au 07. 83. 52. 58. 88.

VENDREDI 2 JUIN

10h00
16h00 Parachutages du Round Canopy Parachuting Team (horaires estimés à 13h et 13h45)
Animations, buvette et restauration sur place
Présence de vétérans américains.

16h15 **CÉRÉMONIE OFFICIELLE**
Monument du Carré de Choux
(Route de Saint-Côme-du-Mont)
En l'honneur des parachutistes de la 101e Division Aéroportée, et en présence de vétérans américains. Remise de légion d'honneur.
Parade militaire des troupes et des personnalités jusqu'à l'Hôtel de Ville.

17h30 Cérémonie au Monument Signal
devant l'Hôtel de Ville

18h30 Cocktail
Port de Carentan

Soir Concert Dancing Day et repas de la Libération.
Normandy Victory Museum, Catz

DU 2 AU 4 JUIN

Journée Camp A10 Canteen
(association Forty's Group)
Normandy Victory Museum, Catz

DU 3 AU 4 JUIN

Journée Guinguette de l'Atelier
Visite libre de l'Atelier et des jardins pavoisés. Ambiance libération, jeux anciens, photographie d'époque, démonstration de dentelle. Restauration sur place.
De 10h à 00h le samedi et 10h à 21h le dimanche.
L'Atelier, 11 rue Jean Truffaut, Carentan

Journée Atelier Enigma, morse, exposition d'hôpital militaire
Normandy Victory Museum, Catz

SAMEDI 3 JUIN

9h00
13h00 Démonstration de pliage de parachutes
Réalisé par le RCPT
Normandy Victory Museum, Catz

9h00
17h00 Bourse militaire
Marché aux bestiaux de Carentan

10h30 Messe
Eglise d'Angoville-au-Plain

11h30 Cérémonie d'Angoville au Plain
Dédiée aux infirmiers Robert E. Wright et Kenneth J. Moore
Présence de troupes américaines
Place Toccoa à Angoville-au-Plain

APRES-MIDI FESTIVE
Place de la République, Carentan

14h30
-16h30 Concert du groupe Frim Fram Swin et animations

16h30 Défilé des vétérans américains avec Best Defense Foundation, arrivée de l'exode, de la Women Parade et de la Carentan Liberty March
(RDV pour les participants de l'exode à 15h30 devant le restaurant de la 101e Airborne. Tenues années 40 esprit exode exigé. Renseignement au 07 83 52 58 88). Pas de réservation.

17h00 Projection avant-première «Till the job is done»
Film de Clément Horvath
Normandy Victory Museum, Catz

Soir Concerts à l'Atelier
De 16h à 17h et de 18h30 à 19h30 : animation musicale à l'accordéon avec Elisabeth Briard (chansons françaises ambiance musette)
De 21h à 23h : concert de l'artiste Nidcy Namite
Gratuit, sur réservation : 06 34 03 46 45
L'Atelier, 11 rue Jean Truffaut, Carentan

21h00 Bal de la Libération
Salle des Fêtes de Carentan
Sans réservation, restauration sur place.
Entrée 12 €. Plus d'informations sur la page Facebook du Carentan Liberty Group.



DIMANCHE 4 JUIN

10h00 Conférence Machine Enigma
Normandy Victory Museum, Catz

10h00 Cérémonie de Brévands
Dédiée aux parachutistes de la 101e Division Aéroportée
Lieu-dit le Moulin à Brévands

11h00 Cérémonie de Saint-Côme-du-Mont
Dédiée au lieutenant Robert Judels et au sergent Joseph Beyrle
Place de l'église à Saint-Côme-du-Mont

12h30
17h00 Pique-nique/Concert de Madeeson and Co
Animations, restauration sur place
Place de la République à Carentan

Après midi - Conférence/Rencontre avec deux vétérans de la Brigade Piron.
Normandy Victory Museum, Catz.
- Concert du groupe «Band of Brothers»
Normandy Victory Museum, Catz.

LUNDI 5 JUIN

10h00 Conférence sur les femmes pendant la guerre
Normandy Victory Museum, Catz.

MERCREDI 7 JUIN

8h00
17h00 Bourse Militaire
Entrée 2€50
Château de Bel Esnault, Saint-Côme-du-Mont
Information : montybay44@gmail.com

LUNDI 12 JUIN

LIBÉRATION DE CARENTAN
17h30 Cérémonie de la Libération de Carentan
Place de la République



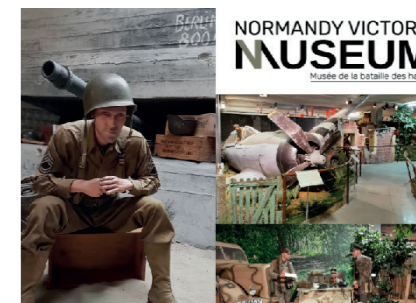
LES MUSÉES FÊTENT LA LIBERTÉ

Le D-Day Expérience de Saint-Côme-du-Mont, ainsi que le Normandy Victory Museum de Catz sont ouverts tous les jours de 9h30 à 19h00.

A voir : nouvelle exposition du Normandy Victory Museum «Jean Gabin, la guerre c'est pas du cinéma».

Découvrez toutes leurs animations pour le 79e anniversaire du Débarquement sur leurs sites internet,

dday-experience.com / 02.33.23.61.95
normandy-victory-museum.fr / 02.33.71.74.94



PROLONGEZ LE 78E ANNIVERSAIRE DU DÉBARQUEMENT À CARENTAN

Vous souhaitez découvrir l'Histoire du D-Day de façon ludique ? L'Escape Game «le Blockhaus» vous accueille dans l'une de ses trois salles à Carentan.
leblockhaus-escape.fr / 02.33.20.81.15

Ce programme est susceptible d'être modifié.



C'EST L'ÉTÉ à CARENTAN-LES-MARAIS !

25 juin Fête du Sport

La traditionnelle Fête du Sport aura lieu sur la plage verte du Port de Carentan. Commencez les échauffements en prévision de ce 25 juin sportif ! Plus d'informations à venir.

juillet & août Cet été, rendez-vous au marché !

Les exposants vous accueillent en ces soirées d'été ! Du vendredi 7 juillet au vendredi 27 août, de 16h à 20h, retrouvez le marché d'été sur le Port de Plaisance de Carentan-les-Marais.

Du 30 juillet au 3 août Accolades Eaux Plurielles

La seconde édition du festival Accolades Eaux Plurielles se déroulera du 30 juillet au 3 août 2023 au haras du Vieux Château, à Les Veys et au Daguët à Isigny-sur-Mer. Théâtre, musique, littérature, sculpture et peinture rencontreront à nouveau leur public pour 5 jours de créations artistiques. Tous les renseignements sur accoladeseauxplurielles.com

2 septembre Forum des Associations

Le Forum des Associations aura lieu, cette année, le samedi 2 septembre, au Gymnase le Haut-Dyck. L'occasion de s'intéresser à de nouvelles activités et de s'y inscrire !

juillet & août La Place redevient piétonne

Puisque «été» rime avec «flâner», rendez-vous Place de la République, de nouveau piétonnée, pour profiter des animations et commerces aux alentours.

22 juillet Fête de l'Eau

Plouf ! Sous la chaleur accablante normande, petits et grands peuvent venir s'amuser et se rafraîchir toute la journée autour de nombreuses attractions. Une soirée festive avec concert vous sera proposée : plus d'informations à venir.



publics (Europe, État, Région, Département...). Cette recherche de financement permet de mettre en œuvre des opérations d'investissement d'envergure telles que les travaux de rénovation de l'église ou la réhabilitation de la friche Gloria. Le service Finances a également pour mission le suivi, l'instruction et le versement des subventions aux associations de la ville. Et ce n'est pas tout : le service établit également les factures liées à l'utilisation par les familles des services périscolaires (garderie), ainsi que les factures d'eau et d'assainissement.

La mission Marchés Publics, assurée par le service Finances, organise les différents marchés de la collectivité selon les règles de la commande publique. Cette mission revêt à la fois un caractère règlementaire fort mais peut aussi représenter pour la collectivité un levier en matière d'économies. On peut donner l'exemple des contrats d'assurances: la rationalisation des achats a permis d'économiser un tiers de la facture annuelle.



En chiffres

4
agents

1
apprentie

6 033
mandats (dépenses)

2 376
titres (recettes)

VOILET DETACHABLE





LE CAMP ARIZONA

Le Camp Arizona a accueilli pendant plus de 10 années des centaines de milliers de visiteurs sur le territoire de Carentan-les-Marais pendant les commémorations du Débarquement en Normandie. C'est un endroit où badauds, touristes et passionnés, ont pu découvrir, lors de chaque édition, des centaines de reconstitueurs en tenues d'époque, du matériel militaire, des véhicules, mais également de nombreuses animations et concerts. Après la dixième édition du Camp Arizona, de renommée nationale voire internationale, Jean-Marie et Sylvie Caillard, les organisateurs, tirent leur révérence.



Comment vous est venue cette idée de camp ?
 Nous étions déjà très impliqués dans des associations à caractère historique tel que le Carentan Liberty Group (Président fondateur en 2007/2008) afin de reprendre la Carentan Liberty March (initialement Brothers in Arms March créée par l'actuel D-Day Experience de Saint-Côme-du-Mont) ou encore des bals. En 2012, suite à la demande de la mairie, nous décidons de mettre en place un camp militaire avec Hugues et Sandrine Autard de Bragard. Nous créons alors l'association CAPA (anciennement Cotentin Airborne Patrimoine Association, puis Camp Arizona Partage Associatif) en hommage notamment au célèbre photographe reporter de guerre Robert Capa. C'est ainsi qu'a débuté cette merveilleuse aventure.

Comment avez-vous choisi le nom du Camp Arizona ?
 L'USS Arizona est le premier navire à avoir été touché sur la base américaine de Pearl Harbor lors de la contre-attaque japonaise le 7 décembre 1941. Cette date marque donc l'entrée en guerre des Etats-Unis dans le conflit mondial, et ainsi un changement de destinée pour des millions de jeunes américains. Le drapeau de l'Arizona nous plaisait également visuellement afin de

En chiffres

2012
 la première édition du Camp Arizona

30
 concerts

10
 bénévoles

+ 580
 participants reconstitueurs
 lors du 75e anniversaire du
 Débarquement

créer les affiches promotionnelles du camp : ce fut la naissance du Camp Arizona.

Y a-t-il des moments qui vous ont marqué en tant qu'organisateur du Camp Arizona ?

Le Camp Arizona, c'est tout d'abord une expérience humaine incroyable. Nous retiendrons bien sûr toutes les rencontres que nous y avons faites au cours des années, notamment avec des reconstitueurs venus du monde entier. Certains sont d'ailleurs devenus des amis. Nous avons pu également y rencontrer des vétérans. Nous pensons notamment au vétéran Jack Hamlin, qui, lors du 72e anniversaire du Débarquement (2016) a donné un cours de baseball au Camp Arizona (ndlr : Jack Hamlin était Coast Guard à Omaha Beach le 6 juin, et a également fait une carrière sportive dans le baseball). Bien sûr, nous avons également traversé de grosses galères, notamment lors des épisodes pluvieux qui rendaient l'organisation au sein du camp plus compliquée ! Au travers de toutes ces années, nous avons toujours reçu une aide précieuse de notre famille, et le soutien de la Ville. Nous les en remercions.

De quoi sera fait l'après Camp Arizona ?

Nous souhaitons maintenant prendre du repos, notamment pour profiter davantage de cette période de festivités unique dans l'année. Nous ne rendons cependant pas les armes, l'Atelier sera ainsi ouvert le samedi 3 et dimanche 4 juin, avec une ambiance guinguette, concerts et possibilité de se restaurer sur place. Nous vous y donnons donc rendez-vous !



«Le Camp Arizona, c'est tout d'abord une expérience humaine incroyable.»

NICOLAS JOSSIER SKIPPEUR MANCHOIS

A bord de son voilier, Nicolas Jossier a longé des centaines de kilomètres de côtes, de la Métropole à l'Outre-Mer. Solo Basse-Normandie, Tour des Ports de la Manche, Solitaire du Figaro ou bien encore Route du Rhum, il semble qu'un bon vent souffle dans ses voiles.

Vous êtes bercé depuis l'enfance par les côtes du Cotentin, comment vous est venue la passion de la mer et de la voile ?

La passion de la mer est familiale. Mon père a passé une partie de son enfance au bord de la mer, à Saint-Martin-de-Bréhal, où se trouve la maison de famille, celle de mes grand-parents.

J'y ai donc passé également des vacances étant petit, bercé par le récit des aventures maritimes familiales. J'ai ainsi beaucoup navigué. Du dériveur, de la planche à voile et un peu de croisière.

Cette passion de la mer et des sports nautiques, j'ai pu la cultiver à Carentan, j'ai fait de l'optimist sur le port, nagé en club dans la piscine découverte, payagé pendant des années au club de canoë-kayak en compétition, appris la planche à voile dans la Baie des Veys...

Un endroit vous tient-il particulièrement à cœur ?

Je ne me lasse jamais des allers-retours le long des côtes manchoises, le passage des raz, la descente vers les îles, passer entre les îles anglo-normandes et finir avec le vent mollissant dans la baie du Mont-Saint-Michel. Il n'y a pas une navigation où l'on s'ennuie. On redécouvre à chaque fois les paysages. Je crois que la richesse de ces navigations pourrait suffire à une vie de marin.

Quel est votre lien avec Carentan-les-Marais ?

Pour moi, Carentan, ce sont mes années de jeunesse, les premières fois, les amitiés qu'on oublie pas. J'y ai trop de souvenirs pour n'en citer qu'un. En vrac, sachant qu'il y aura des oublis, c'est le club de kayak, le lycée (qui venait d'être construit), les soirées concert au Speedo bar avec les potes (je pense toujours à eux), la musique des années 90 et beaucoup d'autres choses.

Quels conseils donneriez-vous aux personnes souhaitant vivre de leur passion ?

J'ai tendance à pousser les jeunes à aller vers leur passion, mais la décision d'en vivre est un choix personnel. Il faut d'abord consolider ses études, ses premiers choix d'orientation. La possibilité de vivre de sa passion se fera d'elle-même si on en crée l'opportunité. Pour ma part j'ai fait des études

d'histoire à Caen (DEUG), avant de bifurquer sur une formation professionnelle dans la voile à Granville (BEES 2°)...où j'ai rencontré les bonnes personnes et trouvé ma voie.

Quelle est la prochaine étape pour vous ? Votre prochaine aventure ?

La prochaine aventure est passionnante, j'ai répondu à un appel d'offre du Département pour mener un équipage Manchois sur le circuit de course au large en Class40. L'équipe est inter-générationnelle et mixte, avec des coureurs/coureuses de haut-niveau. L'objectif est de former des marins en devenir et de performer avec l'équipe «expert» sur les grandes courses comme la Transat Jacques Vabre. Pour ce nouveau défi, on dispose d'un navire récent et qui sera basé en partie dans le département dans les ports de Granville et Cherbourg-en-Cotentin.

Suivez son parcours

f Nicolas Jossier - Navigateur



PRENONS SOIN DE NOTRE EAU

Retrouvez ici de précieux conseils pour protéger vos ressources en eau.

Les efforts demandés touchent toutes les parties : vous, comme la commune. Afin de prendre soin de notre, mais aussi directement de votre eau, la collectivité de Carentan-les-Marais a mis en place un programme de recherche de fuite dans le réseau d'eau potable.

Ce programme s'articule autour de plusieurs axes :
- des relevés de compteurs sectoriels
- des écoutes par micro connectés du réseau d'eau potable
- des écoutes fines par les agents du service des eaux avec du matériel mobile
- des réparations de fuites d'eau détectées en régie par les agents

Grâce à ce programme, le rendement de distribution d'eau potable (proportion entre l'eau de service et facturée et l'eau prélevée ou achetée) est passé de 75% à 85% pour le réseau de Saint-Hilaire-Petitville et Carentan.

Le réseau d'eau potable de l'Ancien Syndicat des Veys, quant à lui, nécessite un renouvellement de 25% des canalisations, aujourd'hui considérées comme fragiles, difficiles à analyser et à réparer malgré les efforts du service des eaux de Carentan-les-Marais.



Attention, modification de circulation !

A compter du 11 avril, une mesure expérimentale sur la RD974, aux abords de la Maison du Parc, entre le giratoire des palmiers et l'échangeur de Saint-Côme-du-Mont aura des conséquences sur le trafic routier. Elle vise à sécuriser les riverains de cette zone.

Pour rester informés, suivez-nous sur les réseaux de la Ville.

8 astuces

pour réduire votre consommation d'eau

1 Une douche plutôt qu'un bain
Prendre une douche de 5 minutes plutôt qu'un bain permet d'économiser jusqu'à 130 litres d'eau.

2 Les économiseurs d'eau : pensez-y !
En équipant vos lavabos et éviers d'économiseurs d'eau, votre facture d'eau pourrait chuter de 45%.

3 Ne faites pas couler l'eau inutilement

4 Faites la chasse aux fuites d'eau !

5 Optez pour un mitigeur thermostatique
Il vous permet de régler la température de votre eau avant même de l'ouvrir !

6 Privilégiez les programmes "éco"

7 Adoptez une chasse d'eau double flux
Un système de chasse d'eau à double commande permet d'économiser 3 à 6 litres d'eau par passage.

8 Placez un récupérateur d'eau dans votre jardin
Faciles à installer, un récupérateur d'eau vous offre une eau 100% gratuite et 100% saine pour vos plantes !

ÇA SE PASSE CHEZ VOUS !

VIERVILLE



Le repas des Aînés

Le repas des aînés s'est déroulé le 19 novembre 2022 au restaurant « La fourchette sans gêne » à Catz. Neuf seniors ont partagé un repas convivial dans la bonne humeur avec les membres du « comité animation » de la commune.

La présentation des vœux 2023

La cérémonie des vœux a eu lieu le 20 janvier 2023 au sein de la mairie de Vierville. Un quinzaine de Viervillais ont ainsi partagé la galette des rois en échangeant sur les projets de la commune nouvelle et sur les services rendus à la population carentanaise.

HOUESVILLE

Une équipe flambant neuve

Le Comité de Fêtes de Houesville possède, depuis le 27 janvier, un nouveau bureau : les activités devraient repartir de plus belle cette année. Plus d'une quinzaine de membres pour le fonctionnement dont Mathieu Robine président, Sandrine Poisson trésorière et Nathalie Lehecq secrétaire. Bon vent à la nouvelle équipe !

LES VEYS



Des cimetières plus verts

La commune de Carentan-les-Marais n'employant plus de pesticides, les cimetières deviennent plus verts. Les allées enherbées facilitent alors l'entretien.

Le Comité des Fêtes vous informe

«Les Veys Loisirs» a tenu son assemblée générale le 7 février dernier. Lors de celle-ci, un nouveau président a été élu : Eric Baudry. Cette année, le méchoui n'aura malheureusement pas lieu, faute de disponibilité de la salle des fêtes. Le concours de belote, quant à lui, aura lieu le 14 octobre.

CATZ

Le repas des Aînés

Chaque année, la commune de Catz invite ses aînés à partager un moment convivial autour d'un déjeuner servi à la salle des fêtes. Le traditionnel repas s'est déroulé le dimanche 23 octobre 2022. Maria Anquetil, André Gidon « doyenne et doyen », ont présidé l'assemblée en présence de 22 convives. Une journée très appréciée par tous !

MONTMARTIN-EN-GRAIGNES



Le Carnaval

Samedi 25 février, les habitants de Montmartin-en-Graignes ont fêté Mardi-Gras. Organisé par le Comité des Fêtes de la commune, le défilé était suivi d'un goûter pour les enfants.

Le plein d'animations

Après de nombreux événements tels qu'une soirée cabaret le 11 mars dernier, ou bien encore l'habituelle chasse aux oeufs du 9 avril, le comité des fêtes de Montmartin-en-Graignes organisera un loto le 8 juillet.

BRUCHEVILLE



Restauration du calvaire du cimetière

Le calvaire du cimetière de Brucheville, datant du XV^e siècle, avait été endommagé en février 2022 lors d'épisodes de vents violents. Il a été rénové par la société Avallon au cours du second semestre 2022, pour un montant de 4 000€.

BRÉVANDS



Le repas des Anciens

Le repas annuel des Aînés s'est déroulé le dimanche 20 novembre 2022 au restaurant « le Fleurion » à Le Désert. Une trentaine de personnes étaient présentes pour partager ce moment de convivialité.

SAINT-HILAIRE-PETITVILLE



Des jardins pour cultiver vos envies

Situés rue John Tucker, les jardins familiaux sont disponibles pour permettre à celles et ceux le désirant, de cultiver leur propre parcelle de terrain. Plusieurs parcelles allant de 127 à 130m² sont encore disponibles à la location. Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à vous adresser directement à la mairie de Saint-Hilaire-Petitville, sur place ou au 02 33 42 10 56.

De bons repas pour les enfants

Depuis janvier 2023, et par décision de la Communauté de Communes de la Baie du Cotentin, le groupe scolaire les Cerclades a recours à la Cuisine Centrale pour la préparation des repas

SAINT-PELLERIN

Le repas des Aînés

Le vendredi 11 novembre 2022 a eu lieu le traditionnel repas des aînés en présence des doyens : Madame Nelly Guilbert et Monsieur Albert Goux. Après un passage par le Monument aux Morts, tout le monde s'est rendu à la salle des fêtes pour le vin d'honneur et partager le délicieux repas concocté par Isabelle Capelle, « Les gourmandises d'Isa ». Cette après-midi festive a été animée par Hervé Lemosquet et son épouse. Journée dans une ambiance chaleureuse et particulièrement appréciée par tous. Le rendez-vous est donné pour le samedi 11 novembre 2023.

Noël à Saint-Pellerin

Pour Noël, les enfants ont eu la chance de recevoir 2 cartes cadeau : l'une offerte par la commune déléguée d'une valeur de 15 €, la seconde offerte par l'association «Sports et Loisirs», d'une valeur de 20 €. Un joyeux Noël pour tous !

CARENTAN



Des anges dans le ciel

C'est sous un ciel gris accompagné de quelques bourrasques de vent, que deux anges de l'église Notre-Dame de Carentan ont pris leur envol, le matin du vendredi 10 mars, vers leur restauration prochaine. Une intervention qui aura duré plus de deux heures pour gruter l'ange jouant de la harpe, et le second jouant de la vièle.

ANGOVILLE-AU-PLAIN

Le Père Noël et les rois mages

Lors du Noël des enfants ayant eu lieu dimanche 8 janvier, une cinquantaine d'habitants d'Angoville-au-Plain se sont retrouvés autour d'une galette des rois. L'occasion d'annoncer que le presbytère de la commune déléguée est, depuis le 1er janvier 2023, de nouveau sous la tutelle de Carentan-les-Marais, dans l'optique d'une remise en vente.



SAINT-CÔME-DU-MONT



L'arbre de Noël

Le samedi 10 décembre 2022, 36 enfants de la commune déléguée de Saint-Côme-du-Mont ont répondu présents à l'invitation de l'arbre de Noël. Le père Noël, présent pour l'occasion, leur a offert un cadeau chacun, et ils ont pu ensuite profiter d'un goûter organisé par le comité consultatif.

«Carentan-les-Marais, forte de ses structures culturelles, a un tissu associatif important qui contribue au dynamisme de la Ville. Chacun peut trouver, ou se retrouver, dans les diverses propositions, qu'elles soient communales ou associatives, culturelles ou sportives. L'année 2023 renoue sans restriction, avec ses fêtes, festivals, concerts, manifestations et animations.»



Maryse Le Gobb
Adjointe Culture et Animation

BRÈVES CULTURELLES

Reprise des thés dansants

Vous attendiez leur reprise avec engouement : en 2023, les thés dansants ont repris. En effet, suite à une forte demande des habitants de la commune et plus, le Comité Culturel de Carentan-les-Marais s'est replongé dans l'organisation de ces après-midis festives. Et vous étiez nombreux à répondre présent pour le premier thé dansant de l'année : plus de 160 danseurs amateurs se sont retrouvés le 26 janvier dernier. Stéphane Fauny et Didier Gilbert se partageront ainsi l'animation des différentes dates.

Réservations deux semaines avant la date de l'événement au 02 33 42 74 00.
De 14h à 18h30, 7€50 - goûter offert.

Prochaines dates : les 25 mai, 28 septembre et 30 novembre.

Du 16 au 17 septembre 2023 Journées européennes du Patrimoine

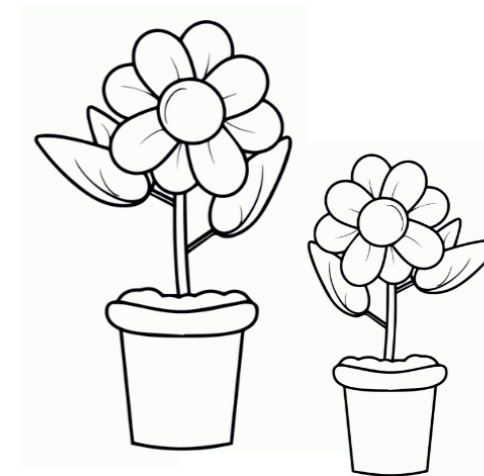
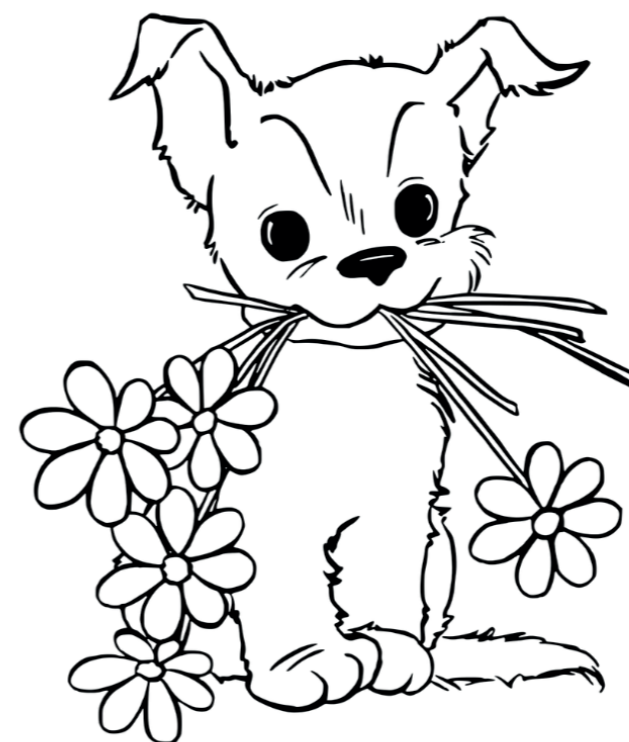
Pour la 40ème édition des Journées du Patrimoine ayant pour thème « le patrimoine vivant », la Mairie de Carentan-les-Marais vous ouvre ses portes. Venez profiter d'un parcours habituellement fermé au public, entre espaces administratifs et salles des archives. Vous pourrez également y visiter les anciens dortoirs et anciennes salles de bains, utilisés par les élèves lorsque le bâtiment était alors un internat. Plus d'informations prochainement.

La ludothèque Nouveauté à la Médiathèque

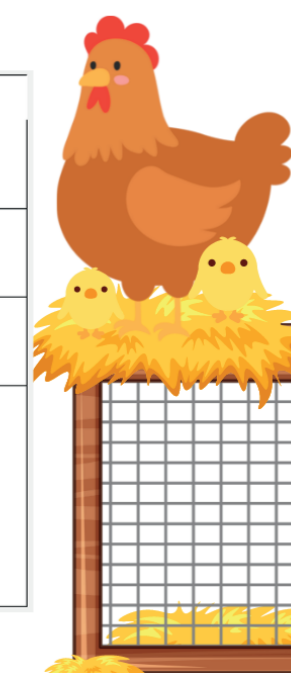
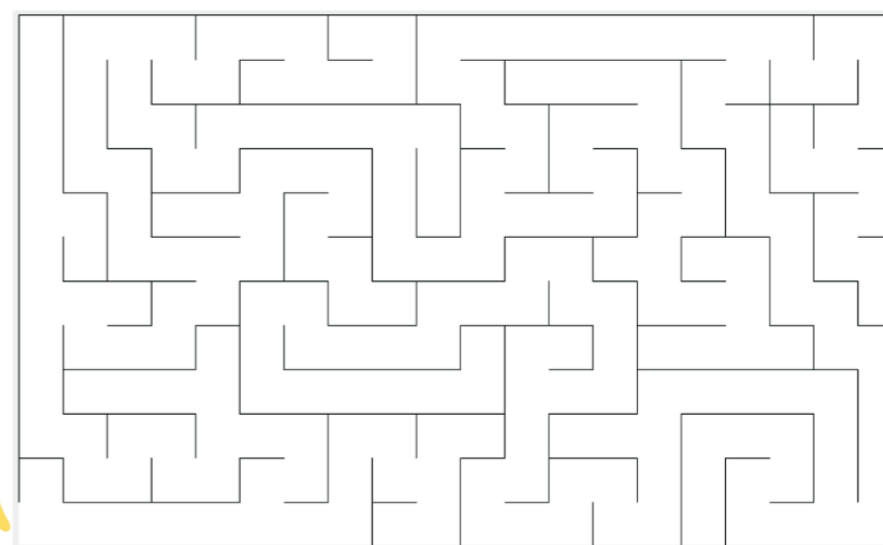
La Médiathèque s'ouvre à de nouveaux horizons. Elle a fait le plein de jeux de société : c'est ce qu'on appelle une ludothèque ! Vous pouvez dès à présent venir profiter de tous ces jeux aux heures d'ouverture de la Médiathèque, ou tout simplement les emprunter comme vous le faites déjà avec vos livres, revues, DVD, etc...

LE COIN des enfants

De quelles couleurs sont les fleurs avec lesquelles ce petit chien a joué ? À toi de décider, colorie-les !



Un des poussins s'est perdu en chemin... Aide-le à retourner auprès de Maman Poule !



PERSONNEL-ÉLUS

- Affectation du personnel : régie eau potable et eaux usées
- Approbation de la modification des statuts du syndicat de la Vire
- Mise à jour du tableau des emplois : création d'un support de poste pour permettre un avancement et suppression des emplois vacants

URBANISME-IMMOBILIER

- Rapport de la concession de service public relative à la gestion du cinéma «Le Cotentin»
- Bilan de la concertation et poursuite de la procédure de la mise en comptabilité du PLU de la commune déléguée de Saint-Hilaire-Petitville
- Décision modificative n°2/2022 concernant l'acquisition de terrains sur la commune déléguée de Saint-Hilaire-Petitville
- Délibération portant sur les dénominations de nouvelles voies communales des lotissements le Clos Bataille 3 et MG Quentin

ÉCONOMIE

- Ouverture le dimanche des magasins de détails non alimentaire

GRANDS PROJETS

- Présentation du projet de restauration de l'église de Brucheville
- Lancement d'une procédure de consultation d'opérateurs pour la vente des îlots du site Gloria

BUDGET

- Délibérations sur les dépenses autorisées dans le cadre des animations
- Modifications des tarifs 2022 pour le Marché de Noël
- Tarifs 2023 : cimetières de Carentan-les-Marais
- Dépenses d'investissement 2023 : autorisation d'engager, liquider et mandater 25% des crédits ouverts en 2022
- Rapport d'orientation budgétaire 2023
- Comptes administratifs, de gestion 2022
- Tarifs communaux pour l'année 2023
- Décision modificative n°1/2022 du budget Gloria suite à la souscription de l'emprunt pour le financement du rachat des terrains
- Décision modificative n°4/2022 modifiant le budget principal
- Délibération modifiant le budget 2022 en eau potable et assainissement
- Réalisation d'un contrat de prêt PSL (Prêt Secteur Public Local) auprès de la Caisse des Dépôts en Consignations pour le financement des acquisitions foncières
- Annulation des loyers du logement communal situé 8A rue de l'église sur la commune déléguée de Les Veys
- Reversement d'une part de la taxe d'aménagement à la Communauté de Communes de la Baie du Cotentin
- Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service public d'alimentation en eau potable de l'année 2021 - SIAEP Sainte-Marie-du-Mont (pour les communes déléguées de Vierville, Brucheville, Angoville-au-Plain, Saint-Côme-du-Mont et Houesville)
- Délibération pour avis : rapport sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable et de l'assainissement 2021 - Territoire de Carentan-les-Marais

PATRIMOINE

- Acquisitions de parcelles sur la commune déléguée de Saint-Hilaire-Petitville
- Cession de la parcelle n°534-A-574 située sur la commune déléguée de Saint-Hilaire-Petitville
- Cession de la parcelle n°631-ZE-005 située sur la commune déléguée de Les Veys
- Site Gloria : rachat de parcelles à l'EPFN suite à la démolition des bâtiments de l'ancien site industriel GLORIA conformément à la convention de portage foncier du 24 juin 2009
- Etat des cessions et des acquisitions 2022
- Immeuble rue Mosselman : délibération et acquisition du bien
- Cession de l'immeuble Saint-Eloi : projet immobilier présenté par la société CL Immobilier

A savoir
Depuis le 1er juillet 2022, l'ensemble des délibérations et des procès verbaux des conseils municipaux sont publiés sous forme électronique sur le site internet de la Ville. Flashez le QR Code pour y accéder.



LES TRIBUNES

Tribune de la Majorité

Décidément, ce mandat n'est pas comme les précédents ! Nous devons faire face à la multiplication de crises qu'elles soient sanitaires, économiques, sociales, sans oublier les conflits internationaux qui nous impactent aussi directement. Comme tous les citoyens, nous sommes vigilants et à l'écoute de tous les signaux. Nous gardons cependant le cap de nos engagements. De nombreux projets vont voir le jour dans les prochains mois. Ils sont résolument tournés vers l'avenir et le développement de Carentan-les-Marais tout en veillant à préserver notre cadre de vie. Les travaux d'aménagement du site Gloria ont débuté et nous allons attribuer les différents lots aux promoteurs qui se sont manifestés. Ce nouveau quartier changera fondamentalement le visage de notre ville. Le parc et le city-stade sont achevés pour le plus grand plaisir de nos jeunes et des familles qui vont pouvoir profiter de ce bel équipement. De nouveaux lotissements sont en construction et de nouveaux projets sont en cours pour répondre à la forte demande sur notre territoire. Notre ville est attractive car elle est idéalement située au carrefour de grands axes routiers mais aussi grâce à sa gare SNCF. Il nous semble important de rappeler que notre gare est la 2ème de la Manche en nombre de passagers après celle de Cherbourg. Nous veillons particulièrement à son avenir et à ses aménagements futurs notamment pour les personnes à mobilité réduite. Nous sommes attentifs à la mobilité de tous et la commission accessibilité travaille actuellement avec les jeunes de la Mission Locale, l'hôpital local et les associations concernées pour inventorier les aménagements nécessaires. Soyons fiers de nos atouts et de notre territoire qui attire de nombreux visiteurs chaque année et de nouveaux habitants qui souhaitent s'y installer pour un nouveau projet de vie. Cependant, comme chacun d'entre vous, nous devons aussi faire face à l'inflation et surtout à une augmentation vertigineuse du coût de l'énergie. Nous sommes donc très attentifs à ces différentes situations. Notre budget n'est pas extensible et nous gérons chaque euro de nos recettes en « bon père de famille ».

Tribune de la Minorité

Nous sommes à mi-mandat déjà ! Et alors que nous devons rendre ce texte pour le 15 mars, le budget primitif 2023 se profile. Ce budget, comme les précédents, nous ne le voterons pas. Pourquoi ? Dans une collectivité territoriale, voter le budget, c'est se reconnaître dans la majorité et son projet. Depuis 2020, la majorité applique fort logiquement le programme sur lequel elle a été élue lors de la dernière élection. Il n'y a donc rien à redire. De notre côté, nous continuons à penser qu'un autre projet municipal est possible. Le budget auquel nous aspirons pourrait avoir le fil rouge suivant : prendre soin.

- Prendre soin des bâtiments publics pour limiter la consommation d'énergie et les rendre plus agréables à vivre.
- Prendre soin des élèves de nos écoles et en particulier des plus défavorisés pour réduire le déterminisme social.
- Prendre soin des enfants en favorisant l'accès au sport et à la culture
- Prendre soin de nos paysages en protégeant et en mettant en valeur notre si beau territoire
- Prendre soin de notre histoire qui nous a redonné la liberté mais, à quel prix, en construisant un territoire de paix et de liberté
- Prendre soin de la planète en engageant, par exemple, notre commune à produire son énergie décarbonée
- Prendre soin de développer un territoire solidaire
- Prendre soin de rejoindre les habitants là où ils sont, en soutenant et relayant auprès des autorités administratives et politiques leurs attentes comme, par exemple en ce moment, la réforme des retraites.
- Prendre soin de nos envies de bouger en proposant en location une voiture électrique ou plus simplement un abri pour prendre le bus.

L'avenir, c'est du désir, pas de la peur. Notre budget en serait la traduction. Dans l'attente, nous accompagnons dans les commissions le travail municipal. Nous n'avons aucun doute sur la sincérité de chaque élu à vouloir rendre notre territoire toujours plus agréable à vivre. Seulement, en ne votant pas le budget, nous voulons entretenir cette flamme ou du moins, cette veilleuse, qu'un autre projet municipal est possible et que demain, avec vous, nous pourrions tous ensemble prendre soin de Carentan-les-Marais et de ses habitants.

Directeur de la publication : Jean-Pierre Lhonneur

Rédaction : Géraldine Thézard, Lucinda Dreux, Flavie Poisson, Maires délégués, Jean-Pierre Lhonneur, Sébastien Lesné, Amélie David

Crédits Photo : Jean-Charles Barbot, Tévi, Géraldine Thézard, Lucinda Dreux, Flavie Poisson, Anne-Solène Fossard, Maires délégués, Laurent Traver, Office de Tourisme de la Baie du Cotentin.

Mise en page et conception graphique : Flavie Poisson et Lucinda Dreux, Service Communication et Tourisme de Mémoire, Mairie de Carentan-les-Marais

Imprimerie : Bretagne Routage

TOUTE L'ACTUALITÉ

DE VOTRE VILLE CARENTAN-LES-MARAIS



www.carentanlesmarais.fr 



sur Facebook
Ville de Carentan-les-Marais

avec le panneau lumineux
Place Vauban



sur CityKomi
Carentan-les-Marais

avec le mobilier urbain

